



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/251/Add.5
8 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

A sa 78e séance plénière, le 8 décembre 1989, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/44/250/Add.6, par. a)], d'inscrire le point suivant à l'ordre du jour de sa quarante-quatrième session :

160. Assistance internationale pour la réhabilitation économique de l'Angola.
